

PROJET PEDAGOGIQUE 2021-22

impliquant des intervenants extérieurs pour participer aux activités scolaires

*Références réglementaires : Articles D 551-1 et suivants du Code de l'Éducation – Décret N°2017-766 du 4 mai 2017
Circulaires n°92-196 du 3 juillet 1992 - N°2017-116 du 6 octobre 2017 et 2017-127 du 22 août 2017*

En EPS, l'agrément est obligatoire dès la première séance d'apprentissage.

Inspection de l'Éducation nationale – Circonscription de : **MACON SUD**

Ecole : élémentaire de Fuissé Ville : Fuissé

Classe : GS CP CE1 Enseignant : UCHAN Anaïs

Domaine disciplinaire : **E.P.S.** **Arts et Culture** **Autres**

Activité ou thème du projet : **CYCLISME**

1/ Volet pédagogique

Lien avec les programmes

(Objectif ou champ d'apprentissage en EPS, ou autres compétences visées)

CYCLE 1

Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés

Compétences attendues :

- Réaliser des déplacements (rouler, ...) et des équilibres.
- connaître le matériel utilisé (manipulation, description, respect...)
- connaître des règles de sécurité liées à la pratique envisagée
- accepter de rouler en participant à des jeux adaptés
- se déplacer, imaginer différents déplacements sur terrain plat ou en légère pente (mouvements d'aisance)
- maîtriser des trajectoires variées
- contrôler sa vitesse
- savoir s'arrêter en urgence

Compétences travaillées :

Équilibre lié à la vitesse.
Départ difficile (propulsion un pied)
A gérer en même temps que la vitesse.
Risque de chute en virage (se pencher pour tourner)
Pédalage : geste technique difficile à acquérir car le pied est loin du sol (abandon de la position de sécurité)
Possible dès que draisienne acquise

CYCLE 2

ADAPTER SES DÉPLACEMENTS A DES ENVIRONNEMENTS VARIES

Attendus « Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.

Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent. »

Compétences:

Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices.
S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements.
Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes.
Respecter les règles essentielles de sécurité.
Reconnaître une situation à risque.
Nb : au fur et à mesure du cycle, la maîtrise des engins doit amener les élèves à se déplacer dans des milieux de moins

en moins protégés et de plus en plus difficile.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Développer sa motricité et construire un langage du corps <ul style="list-style-type: none">• Adapter sa motricité à des situations variées.• Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité.• Mobiliser différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficiente.	1
S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre <ul style="list-style-type: none">• Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres.• Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace.• Utiliser des outils numériques pour observer, évaluer et modifier ses actions.	2
Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités <ul style="list-style-type: none">• Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...).• Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements.• Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées.• S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives	3
Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière <ul style="list-style-type: none">• Évaluer la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école.• Connaître et appliquer des principes d'une bonne hygiène de vie.• Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger.	4
S'approprier une culture physique sportive et artistique <ul style="list-style-type: none">• Savoir situer des performances à l'échelle de la performance humaine.• Comprendre et respecter l'environnement des pratiques physiques et sportives.	5

Description du projet – Contenus d'apprentissage

Situations d'apprentissage

Le cycle cyclisme se décline en 9 séances + 2 séances d'évaluation.
Chaque séance comporte deux parties donc deux objectifs distincts, un pour atteindre l'objectif principal de la partie 1, un pour atteindre l'objectif principal de la partie 2.

Partie 1 :

Objectif principal : Maîtriser le vélo : conduire et se conduire seul.

Les critères de réussite pour atteindre l'objectif de séquence 1 sont déclinés en 9 séances et transformés en objectif de séance :

- 1 Démarrer rapidement avec une trajectoire rectiligne
- 2 S'arrêter rapidement en restant équilibré
- 3 Slalomer sans risque
- 4 Adapter sa conduite aux différents terrains
- 5 Maîtriser sa vitesse en descente
- 6 Garder sa trajectoire dans un espace étroit
- 7 S'informer tout en conservant vitesse et trajectoire + Pousser et poser son vélo
- 8 Signaler et réaliser un changement de direction, prendre un rond point + évaluation

Partie 2 :

Objectif principal : Sortir et communiquer en groupe.

Les critères de réussite pour atteindre l'objectif de séquence 2 sont déclinés en 8 séances et transformés en objectif de séance :

1 Connaître rôle et tâches des adultes

2 Respecter et transmettre consignes et informations

3 Rester à sa place dans le groupe

4 Respecter les distances et signaler les obstacles

5 S'arrêter en sécurité hors de la route

6 Savoir s'arrêter et démarrer par 2, par 3...et reformer la file indienne

7 Être encore plus vigilant sur certains lieux

8 Conduire un groupe en jouant le rôle des adultes (séance 9 évaluation)

LES SÉQUENCES 1 et 2 sont réalisées simultanément :

la séance 1 a donc deux objectifs : celui de la séquence 1 et celui de la séquence 2.

Modalités prévues d'évaluation des compétences

Séance 8 concernant la partie 1 : Évaluation sur parcours en milieu fermé. (VOIR ANNEXE 1)

Séance 9 concernant la partie 2 : sortie en milieu ouvert. Voie verte (Cormatin – Cluny – La Roche Vineuse)
+ validation du BLOC 1 et BLOC 2 du SAVOIR ROULER

Réinvestissement et interdisciplinarité

QLM : OBJET : comprendre le fonctionnement du vélo. TEMPS : histoire du vélo.

FRANCAIS : Production d'écrit, lecture.

MATH : engrenages et situations de résolutions problèmes.

PARCOURS CITOYEN : Sécurité routière : validation de l'Attestation de Première Éducation à la Route.

2/ Pilotage et suivi des actions

Les circulaires réglementaires de référence précisent l'obligation d'une concertation entre l'enseignant et l'intervenant extérieur

Modalités de la concertation entre l'enseignant et le ou les intervenant(s)

Réunion d'information pour la sortie du 30 juin : parcours expliqué et points « dangereux » identifiés.

Modalités d'organisation pédagogique (dispositif, répartition des élèves, sécurité...)

Toutes les séances se déroulent en milieu fermé (cour de l'école) avec l'ensemble de la classe. Une sortie en milieu ouvert est prévue en fin de cycle (le 30 juin 2020) sur la voie verte de CLUNY (ANCIENNE GARE) à la ROCHE VINEUSE (parcours santé) .

Rôle de l'enseignant

Dans l'élaboration du projet :

. L'enseignant est responsable de l'organisation pédagogique, des activités mises en œuvre et de la sécurité des élèves.

Dans la conduite des séances :

Il vérifie les capacités des enfants liées à :

- La maîtrise du vélo : équilibre, contrôle de la vitesse et freinage (travail dans un espace protégé).

- La connaissance du code de la route : (cf. tests de la sécurité routière).

Il choisit le parcours sur la route :

Catégories de routes empruntées et dangers particuliers (éviter les routes à grande circulation).

Dénivelés et distances à parcourir adaptés au niveau des

Rôle de l'intervenant (apports spécifiques)

Dans sa contribution au projet :

Chaque intervenant doit connaître :

- Les dispositions relatives à l'organisation de la classe sur la route.

- L'itinéraire et ses difficultés.

- Les points d'arrêt avec regroupement obligatoire.

- Le lieu de pause pour le ravitaillement.

Chaque intervenant doit posséder le carnet de route avec es numéros d'urgence et la liste nominatives des élèves.

Dans l'aide à la conduite des séances :

L'intervenant partage avec l'enseignant la responsabilité du groupe qui lui est confié.

✓ Participer à la sécurité du groupe par une présence attentive, rassurante, et sereine. L'observation continue des enfants et de leurs difficultés éventuelles est un élément essentiel de la sécurité.

✓ Anticiper et réguler les problèmes posés par la circulation en vélo et en groupe.

<p>enfants.</p> <p>Il reconnaît effectivement le parcours. Il constitue les groupes de niveaux et établit les listes nominatives à fournir aux intervenants. Il rédige le carnet de route.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter et faire respecter le code de la route : transmission des consignes et surveillance, espace d'évolution, respect de l'allure et de l'ordre. Regroupements, passages délicats (montées, descentes, ronds-points, intersections...). ✓ Gérer le bon comportement des enfants, entre eux, avec les autres usagers des voies fréquentées. ✓ Le parcours se fait avec le groupe complet, qui ne sépare sous aucun prétexte. En cas de problème, aviser l'enseignant de la classe sans jamais laisser les enfants sans surveillance. ✓ Connaissances techniques : savoir vérifier l'état des vélos, leur fonctionnement, leur réglage et l'équipement des élèves. ✓ La souscription d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accidents corporels est recommandée.
--	--

3/ Montage technique			
Nb de séances		Date début de cycle : 10/05/2022 Date fin de cycle : 14/06/2022 Lieu d'intervention : COUR école	Horaires : 15H 16H15 Date(s) d'intervention : Les MARDIS et le jeudis jusqu'au 14/06/22
avec intervenants	sans intervenant		
1	8		
Enseignant : UCHAN ANAIS (NOM Prénom) Niveau de classe : GS CP CE1 Nombre d'élèves : 22			<i>Signature enseignant</i> 
Intervenant(s): A compléter (NOM Prénom) <input checked="" type="checkbox"/> Bénévole <input type="checkbox"/> Rémunéré			<i>Signature(s) Intervenant (s)</i>

NB : Ce formulaire peut être utilement complété par tout document précisant les modalités d'organisation

<p style="text-align: center;">Directeur : autorisation d'intervention</p> <p>Je soussigné _____, directeur de l'école mentionnée ci-dessus, autorise la(les) personne(s) désignée(s) ci-dessus à participer aux activités du projet d'intervention,</p> <p>Sous réserve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'avis favorable de l'IEN - de l'agrément de l'intervenant - d'une convention pour les intervenants rémunérés <p>Date :/...../..... Signature et cachet de l'école :</p>	<p style="text-align: center;">Avis de l'IEN sur le projet pédagogique</p> <p>Observations éventuelles :</p> <p style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable </p> <p>Date :/...../..... Signature et cachet :</p>
--	--